

Le Valais se connecte peu

INTERNET ► Plusieurs villes de Suisse romande proposent un accès à l'internet gratuit dans les lieux pu-

SELON L'USAGE

COMBIEN ÇA COÛTE?

Le coût d'une borne Wi-Fi varie fortement selon l'utilisation qu'on souhaite en faire. Distance de diffusion, performance de vitesse, plusieurs paramètres entrent en ligne de compte.

► **Chez soi.** Ainsi, pour s'équiper de réseau sans fil chez soi, il faut compter en moyenne **entre 50 et 200 francs**, en plus d'un abonnement à l'internet.

► **Etablissements publics.** Lorsque le réseau est utilisé par plusieurs utilisateurs, il faut une borne plus puissante pour que tout le monde puisse surfer à une vitesse convenable. C'est le cas notamment des établissements publics pour lesquels le coût peut augmenter sensiblement. Difficile d'établir un ordre de grandeur car les prix varient selon les performances **entre 300 et 1000 francs**.

► **En ville.** Pour la couverture Wi-Fi des places extérieures, on dispose déjà des expériences effectuées dans les autres villes de Suisse. Lausanne estime qu'une borne coûte **10 000 francs** en tenant compte de la gestion des données et du filtrage de certaines pages internet. Dans le canton de Fribourg, le projet d'installer une quinzaine de bornes a été estimé **entre 500 000 et un million de francs**. Le Conseil d'Etat a choisi de se baser sur cet ordre de grandeur pour étudier la proposition faite au Grand Conseil.

JULIEN WICKY

«L'accès au web doit être ouvert et gratuit partout.» C'est le rêve que caresse de nombreux férus de technologie mais aussi de simples utilisateurs. A la manière de l'éclairage public, le Wi-Fi – réseau internet sans fil – serait diffusé dans les rues, ou du moins sur les grandes places du canton et serait accessible pour tout un chacun. Alors que le système est déjà opérationnel dans de nombreuses villes de Suisse romande, le Wi-Fi public valaisan reste inaccessible. La plupart des réseaux à disposition du public sont bloqués par des mots de passe ou ne fonctionnent pas, comme en témoigne le cas de la place du Midi à Sion.

Genève, Lausanne, Vevey et Montreux possèdent déjà de nombreux réseaux mis à disposition par les municipalités. A Fribourg, une initiative portant le nom de «Frinetz» a abouti à la fin du mois de janvier. Le projet propose d'équiper les espaces publics à grande fréquentation d'un accès à internet sans fil qui ne soit pas protégé par un mot de passe et qui n'engendre pas de coût. En Valais, un postulat a été déposé au Grand Conseil dans ce sens et le Conseil d'Etat vient d'y répondre. Pourtant, quelques pionniers n'ont pas attendu une quelconque décision politique pour prendre les devants. Tout récemment, les cars postaux valaisans ont installé du réseau Wi-Fi dans quatre de leurs lignes, en test jusqu'au mois de juin et une compagnie de taxis de Crans-Montana s'est équipée d'un système similaire, tous gratuits.

Internet, un service public?

Lors de la session du Grand Conseil de juin 2010, les groupes démocrates-chrétiens du Bas-Valais et du Valais central ont demandé au Conseil d'Etat d'équiper plusieurs lieux très fréquentés par du réseau Wi-Fi. Concrètement il s'agit de mettre en place des points d'accès à internet ouverts et gratuits dans les zones touristiques et dans les établissements tels que les bâtiments scolaires, musées, administration publique et hôpitaux, etc.

Le Conseil d'Etat s'est montré favorable à ce postulat. Vincent Pellissier, un des initiateurs du projet et conseiller communal à Sion, se réjouit de la tournure des événements: «Cette décision va dans notre sens. En effet, l'idée principale est de créer un partenariat entre le canton et les privés pour diffuser au mieux le réseau internet. L'Etat offrirait ses compétences en matière d'informatique et serait responsable de la coordination entre le public et le privé. Au



A Sion, il existe un réseau Wi-Fi disponible et gratuit sur toute la Place du Midi à Sion. Malheureusement, il ne fonctionne pas. BITTEL

niveau des villes, les structures ne sont pas adaptées.»

Le cas le plus illustratif est celui de la place du Midi à Sion. Un réseau Wi-Fi ouvert et gratuit a été mis en place par l'ancienne Municipalité mais ne fonctionne jamais. Vincent Pellissier n'y voit rien d'étonnant: «Cela répondait à une mode. Seulement, la ville ne dispose pas des compétences nécessaires pour gérer ce réseau. C'est pourquoi nous avons préféré soumettre ce dossier au canton.»



«Il faudrait que le canton puisse gérer les réseaux internet gratuits»

VINCENT PELLISSIER
CONSEILLER COMMUNAL À SION

Du côté de l'énergie de Sion-Région, propriétaire du réseau en question, on analyse le problème différemment. «Ce réseau est à faible débit et n'est prévu que pour de petites utilisations telles que relever ses mails», explique Raphaël

Morisod, directeur. Aujourd'hui, se connecter à internet n'est plus un besoin ponctuel mais une nécessité de chaque seconde, d'où l'émergence d'une quantité d'autres réseaux mis à disposition par des privés.

Initiatives spontanées

«Mettre du Wi-Fi à disposition, c'est facile, je n'attends pas une quelconque décision politique pour le faire.» Hubert Burdevet, informaticien à Saint-Mau-

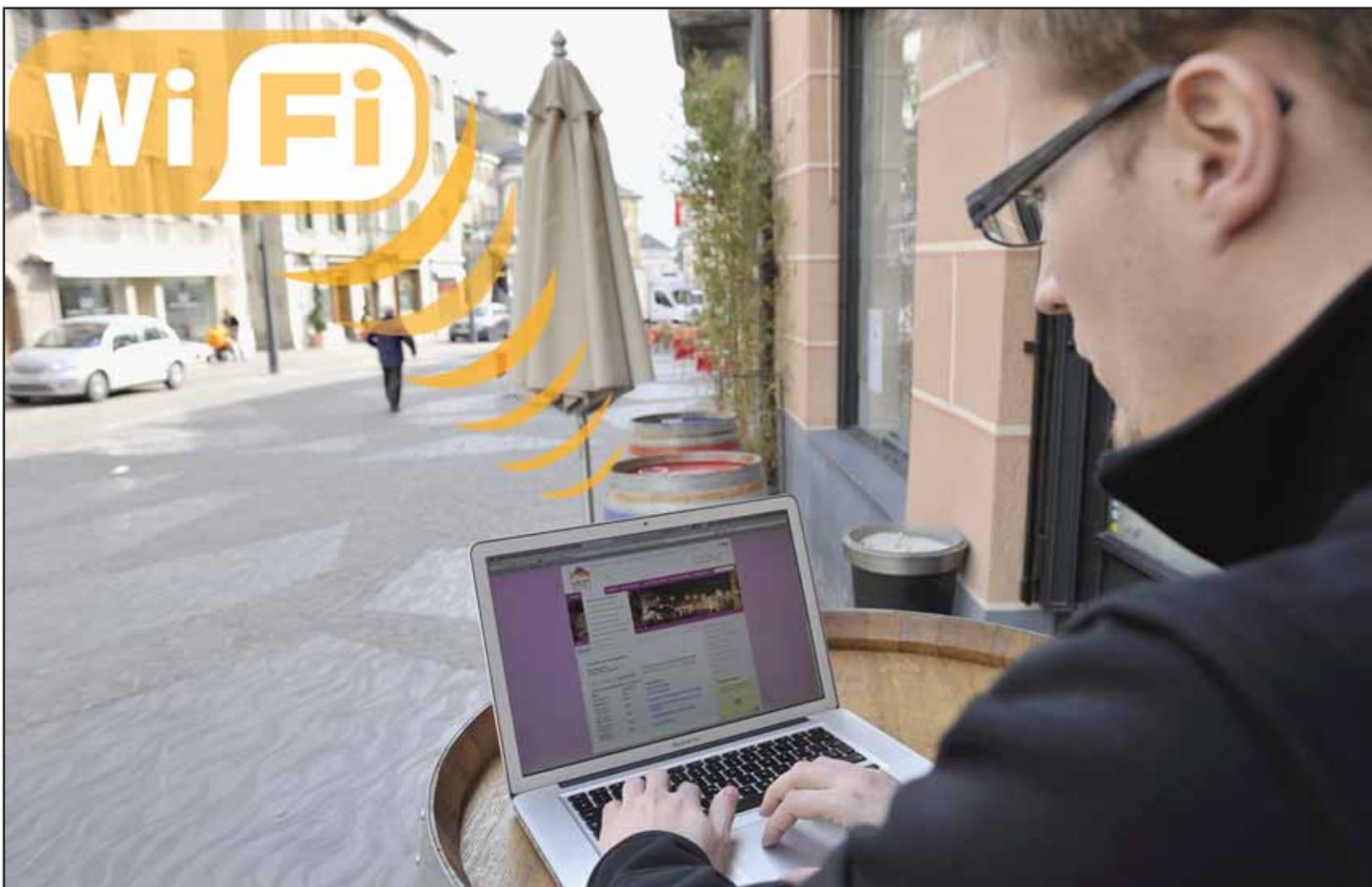
s'affichera sur la première page.» Il admet le faire d'abord pour les étudiants de Saint-Maurice qui pourront profiter d'internet comme bon leur semble. «Même si c'est un investissement conséquent, je le fais bénévolement. C'est un coup de colère, pour montrer qu'il suffit juste d'un peu de bonne volonté. Le Wi-Fi doit se démocratiser.»

A Nendaz, une initiative de ce genre a vu le jour cet hiver. Tous les restaurants d'altitude sont équipés de points d'accès à l'internet sans mot de passe et sans aucun frais pour les clients. Sébastien Epiney, directeur de Nendaz Tourisme, ne cache pas son enthousiasme: «Les touristes sont ravis, ils peuvent partager des photos en direct avec leurs amis en se connectant au réseau avec leurs téléphones portables sans que leurs factures explosent.»

Quant à l'équipement de l'ensemble de la station en réseau Wi-Fi, divers établissements s'en sont chargés: «Il y avait un projet à l'époque qui voulait équiper certaines zones de Nendaz. Aujourd'hui, beaucoup de restaurants, de commerces, laissent leur réseau libre, si bien que ce n'est plus d'actualité», conclut Sébastien Epiney.

à peu au réseau sans fil

blics. Notre canton est en queue de peloton, hormis quelques timides expériences.



A défaut d'un réseau internet sans fil mis à disposition par les municipalités, des établissements choisissent de laisser le leur à disposition des clients. BITTEL

PROTECTION DES DONNÉES

Ouvert, gratuit, et sécurisé?

Beaucoup d'établissements publics, notamment des restaurants, proposent déjà une connexion internet gratuite pour leurs clients. Gratuite, mais pas ouverte puisqu'un long mot de passe en barre souvent l'accès. Une simple demande au comptoir et la clé vous est donnée. Au Verre à Pied, au sommet de la rue du Grand-Pont à Sion, pas de mot de passe et un réseau opérationnel depuis maintenant onze ans. Raoul Mengis, informaticien à Sion, en est l'auteur: «C'était complètement nouveau à ce moment. Aujourd'hui, avec l'essor des ordinateurs portables et des smartphones, c'est devenu indispensable. J'ai essayé de proposer aux autres commerçants de faire pareil mais ça ne prend pas.»

La raison? La majorité évoque les problèmes de sécurité en matière de protection des données et d'utilisation du réseau à des fins illégales. Raoul Mengis dénonce là un faux problème: «Il faut arrêter avec ça. Ces mêmes personnes donnent volontiers le mot de passe de leur réseau aux clients puis ceux-ci se l'échangent entre eux. A moins de changer son code tous les jours, ça n'a pas de sens. Si un utilisateur choisit de violer des règles, il en est le seul responsable.»



LE WI-FI DANS LES LIEUX PUBLICS, COMMENT ÇA MARCHE?

1 La borne publique est reliée au réseau internet.

2 Le signal émis par la borne est détecté par l'appareil de l'utilisateur.



DEUX TYPES D'ACCÈS

▶ ACCÈS SÉCURISÉ (payant)

Pour se connecter à Internet l'utilisateur doit saisir un mot de passe. Par ailleurs, ces connexions sont parfois limitées en temps ou sont payantes.

▶ ACCÈS LIBRE (gratuit)

L'utilisateur sélectionne le réseau et peut surfer directement sans devoir s'identifier.

ÉQUIPÉ POUR LE WIFI?

Tous les appareils de dernière génération disposent de la technologie pour pouvoir se connecter à un réseau WIFI.

Pour les Smartphones, rappelons qu'une connexion internet au réseau cellulaire est toujours possible mais elle est comprise dans un forfait.

La connexion à un WIFI est en revanche gratuite.

Mettre des barrières. Sébastien Fanti, avocat spécialisé dans les questions d'internet, ne partage pas cet avis. D'après lui, le fournisseur du réseau est tout autant impliqué que l'utilisateur. «En réalité, celui qui met à disposition un réseau doit être à même techniquement et humainement de s'assurer que les utilisateurs ne font rien d'illicite.»

Pour se désensibiliser, certains privés qui mettent un réseau ouvert à disposition, font apparaître une charte sur la première page du navigateur. L'utilisateur s'engage à respecter un nombre de points traitant du contenu qu'il est autorisé à visionner.

Une mesure inefficace selon Sébastien Fanti: «La charte est une bonne idée, mais si personne n'en assure le respect, c'est une barrière factice qui a pour seul but de se laver les mains, ce que les juges n'apprécient guère.»

Dans les autres villes de Suisse romande où du Wi-Fi est diffusé par les municipalités, des solutions de sécurité ont été trouvées. Un système enregistre pendant six mois les données consultées. Si, durant le délai de conservation des données, une plainte est déposée, il sera relativement simple de remonter à l'utilisateur malsain», conclut Sébastien Fanti. JW